

Acheminements combinés en Méditerranée 1837-1851

Robert ABENSUR

CONFÉRENCE DU 30 NOVEMBRE 2019

Une courte introduction permet d'évoquer les lignes des navigations à vapeur française, anglaise, autrichienne, italienne et espagnole qui sillonnent la Méditerranée durant cette période.

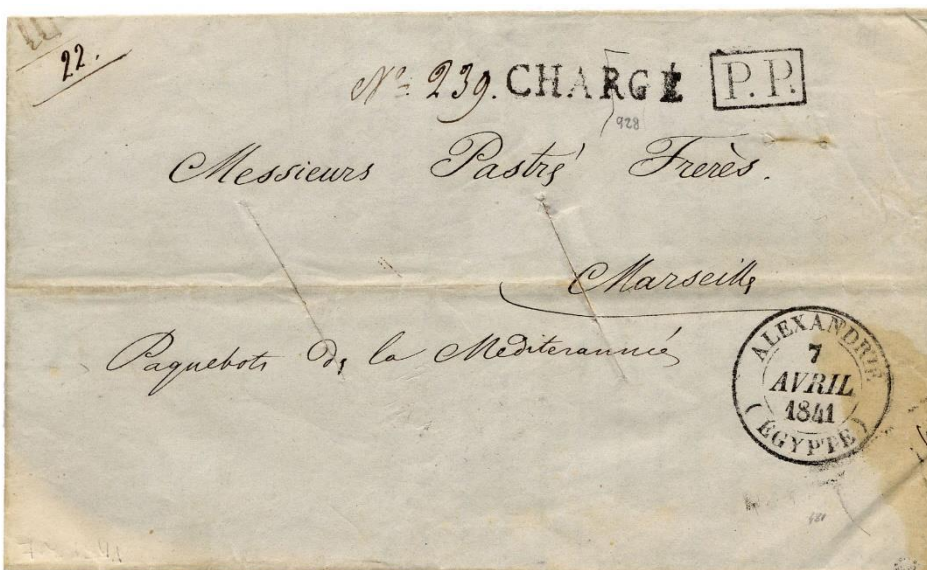


Quelques lettres permettent ensuite de rappeler les éléments principaux qui permettent d'identifier les lignes empruntées et la bibliographie incontournable qui doit être utilisée, les livres de :

- Henri Tristant, *Les lignes régulières de paquebots-poste du Levant et d'Égypte, 1837-1851*, 1987
- Raymond Salles, *La poste maritime française, Les Paquebots de la Méditerranée de 1837 à 1939, Tome II*, 1962
- Colin Tabcart, *Admiralty Mediterranean Steam Packets, 1830 to 1857*, 2002
- Red Kirk, *British Maritime Postal History, vol. 2 The P&O lines to the Far East*, 1985
- Alessandro Arseni, *Storia della Navigazione a vapore e dei Seivizi Postali sul Mediterraneo, vol. I-III*, 2013-2017
- Umberto del Bianco, *Il Llyod austriaco e gli annuli maritimi dell'Austria-Ungheria*, 3 vol. 1978-1982.

Voici un exemple de lettre transportée par des paquebots à vapeur de l'Administration des Postes de France

Lettre chargée d'avril 1841 remise au bureau français d'Alexandrie pour Marseille.



Elle a été transportée par trois paquebots de l'administration des Postes :

- Lycurgue parti d'Alexandrie le 7 avril et arrivé à Syra le 10 avril
- Dante parti de Syra le 12 avril et arrivé à Malte le 15 avril
- Tancrede parti de Malte le 16 avril et arrivé à Marseille le 22 avril.

Elle est affranchie au verso à 40 décimes pour un poids de 10 g ce qui correspond à deux ports. La lettre simple doit 10 décimes de voie de mer suivant le tarif de mai 1838 entre Alexandrie et Marseille. Ces 10 décimes doivent être doublés pour le poids et les 20 décimes obtenus à leur tour doublés pour le chargement.

La plupart des lettres sont acheminées par une seule entreprise d'un bout à l'autre de leur transport maritime.

Les lettres transportées par des entreprises de nationalités différentes sont plus difficiles à trouver et tarifs comme parfois circonstances historiques deviennent intéressants à étudier.

Lettre d'octobre 1846 de Marseille à Lisbonne via Gibraltar.



Routage
Phénicien de
l'expéditeur
dans l'en-tête
de la lettre

Mention manuscrite au verso de l'achemineur Rob. Anderson
J. de Gibraltar
datée du 27 octobre 1846.



Elle a été transportée de Marseille à Gibraltar par le vapeur Phénicien de la compagnie privée Bazin et Périer de Marseille opérant sur les côtes d'Espagne. Il est parti le 18.10 de Marseille et arrive le 27.10 à Gibraltar (Arseni op. cit. p. 211).

L'achemineur Anderson l'a remise à la poste de Gibraltar qui la met dans la dépêche du steamer Madrid de la ligne régulière Gibraltar – Southampton de la P&O ce que confirme le routage au recto. Il est parti de Gibraltar le 27.10 et arrive à Lisbonne le 30.10 (Kirk, Peninsul. serv., p. 76) où est apposée la marque P. BRIT.

La taxe portugaise de 480 reis correspond à la taxe des lettres de 7/8e à moins 1 oitava remise par des paquebots réguliers provenant de Méditerranée.

Difficultés franco-napolitaines.

Lorsqu'en mai 1837 les paquebots français commencent leurs premiers voyages, l'escale de Naples leur est très vite interdite par les autorités. Le royaume des Deux-Siciles possède à cette époque un réseau qui dessert Malte, la Sicile et toute la côte d'Italie jusqu'à Marseille qu'il veut préserver sans compter avec les pressions diplomatiques notamment autrichiennes. L'échange de correspondances par voie de mer n'interviendra qu'en novembre 1842 après la signature d'une convention postale. C'est pourquoi cette lettre de janvier 1842 de Smyrne à Naples par la voie des paquebots français doit être affranchie jusqu'à Malte puis confiée aux vapeurs napolitains.



La lettre a voyagé à bord du Lycurgue (administration des Postes : Smyrne 19.1 – Syra 25.1), puis du Dante (administration des Postes : Syra 26.1 – Malte 29.1). Elle a dû attendre deux semaines à Malte pour être prise en charge par le Mongibello (Amministrazione della Navigazione a vapore del Regno delle Due Sicilie : Malte 14.2 – Naples 18.2).

Affranchissement forcé de Smyrne à Malte à 8 décimes (verso) de voie de mer suivant le tarif de mai 1838. La poste de Malte perçoit 1 penny (verso) qu'un intermédiaire a dû payer. Taxe 40 grana

(recto) pour une lettre double entre Malte et Naples par un vapeur suivant le tarif du 10 septembre 1832. Naples a appliqué à l'arrivée « Posta Giornal » souvent observé sur des lettres d'origine maritime.

Lettre de 1844 de Gibraltar à Constantinople via Malte.



Elle a d'abord voyagé à bord du steamer Acheron de l'Amirauté britannique (10.6 Gibraltar – 14.6 Malte). Elle a ensuite été transportée de Malte à Constantinople par un paquebot français l'Eurotas (18.6 Malte – 24.6 Constantinople).

Elle est affranchie à 10 pence en rouge au recto (tarif de la lettre double du 1.6.1843 entre deux ports méditerranéens disposant de bureaux britanniques) et taxée 8 décimes au recto, tarif de mai 1838 de la lettre simple non affranchie de Malte à Constantinople.